




AVIS PUBLIC

Adoption du Budget 2022 et du Programme triennal d'immobilisations

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse), que conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée exclusivement pour l'adoption du budget 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024 se tiendra **le jeudi 16 décembre 2021 à 18 h 30**, à la salle Éveline Meloche située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 6^e jour de décembre 2021.



Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière